



# Ville de TROIS-RIVIÈRES

Séance du 25 Juillet 2020

République Française : LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

Département de la GUADELOUPE

Arrondissement de BASSE-TERRE



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JUILLET 2020

Nombre de Conseillers			
En exercice	Présents	Qui ont pris part au vote	Procurations
29	28	28	01
Vote			
A La majorité	Pour : 24		
	Contre : 00		
	Abstention : 05		

Convocation du Conseil Municipal  
en date du :

17 Juillet 2020

Certifié exécutoire par le Maire  
compte tenu :

-de sa réception en PREFECTURE  
DE BASSE-TERRE le :

05 AOUT 2020

-et de sa publication le :

05 AOUT 2020

L'an 2020, le 25 Juillet à 8 h 00, le Conseil Municipal de la Ville de Trois-Rivières s'est réuni à la Salle des Délibérations, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis FRANCISQUE, Maire, pour la tenue de sa 5<sup>ème</sup> session ordinaire de l'année.

Les convocations et l'ordre du jour ont été transmis aux conseillers municipaux le 17 Juillet 2020.

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 18 Juillet 2020.

**PRÉSENTS :** M. Jean-Louis FRANCISQUE - Mme Jocelyne MOCKA - M. Jean-Philippe NOËL - Mme Marie-Agnès SAINT-VAL - M. Louis LAROCHELLE - Mme Sabrina FÉLER - M. Patrick LAVITAL - Mme Marylène ROCHEMONT - M. Fulbert MIROITE - M. Jacques ANSELME - Mme Gilberte EUGENIE - Mme Ninette SAINTE-LUCE - M. Alain SARREAU - Mme Marie-Claude BIQUE - M. Albert LOSAT - M. Serge SACILÉ - M. Rémi DUFLO - M. Charly DARMALINGON - Mme Fabienne FARAJJE - M. Charles-Henri DEVAUX - Mme Valérie ARICIQUE - Mme Annie CHRISTOPHE - Mme Marie-Pierre DAMAS - M. Frantz RUPAIRE - Mme Sylviane BOURGEOIS - Mme Josette OTTO - M. Claude JERSIER-Mme Laurence LAROCHELLE (28)

**REPRÉSENTÉS :** M. Jimmy FAUSTA (départ à 8h45, a donné procuration à Mme Sylviane BOURGEOIS) (01)

**ABSENTS :** (00)

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de 29, il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriale, à la nomination d'une secrétaire de séance pris au sein du conseil municipal, Madame Sabrina FELER a été désignée pour remplir ces fonctions, qu'elle a acceptées.

### D\_20200725\_03

## APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DE LA COMMUNE POUR L'EXERCICE 2019

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2121-31 ;
- Vu le Compte de Gestion de l'exercice 2019 de la commune de Trois-Rivières dressé par Monsieur le Trésorier Municipal, dont les résultats globaux s'établissent ainsi qu'il suit :



# Ville de TROIS-RIVIÈRES

Séance du 25 Juillet 2020

.../...

	Investissement	Fonctionnement	Total
Réalisations Recettes	2 122 538,58	10 439 567,71	12 562 106,29
Réalisations Dépenses	1 052 864,09	9 921 583,56	10 974 447,65
Résultat d'exécution 2019	1 069 674,49	517 984,15	1 587 658,64
Résultat reporté	- 531 455,74	904 798,40	373 342,66
Part affectée à l'investissement		694 122,63	694 122,63
Résultat de Clôture	538 213,75	728 659,92	1 266 878,67

- **Considérant** l'identité de valeur entre les écritures du Compte Administratif et celles du Compte de Gestion pour les réalisations des dépenses et des recettes pour l'exercice 2019,

**Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré,**

## **DECIDE**

**A la MAJORITE moins 5 ABSTENTIONS** (Mr Frantz RUPAIRE, Mme Sylviane BOURGEOIS, Mr Jimmy FAUSTA, Mme Josette OTTO, Mr Claude JERSIER)

### Article 1

**D'APPROUVER** le Compte de Gestion de la Commune de Trois-Rivières établi pour l'exercice 2019 par Monsieur le Trésorier.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.  
Au registre suivent les signatures

*La présente délibération peut, si elle est contestée dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ou de sa notification aux intéressés, faire l'objet des recours suivants :*

- recours administratif gracieux auprès de mes services,
- recours contentieux pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Basse-Terre



Pour extrait certifié conforme,  
Le Maire, Président de séance,

Jean-Louis FRANCISQUE